



Christelle DUBOS

Secrétaire d'Etat auprès de la
ministre des Solidarités et de la
Santé

Brigitte KLINKERT

Présidente du Conseil
départemental du Haut-Rhin

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 25 juin 2019,

Le Département du Haut-Rhin s'engage aux côtés de l'Etat et signe une convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi

Christelle DUBOS, secrétaire d'Etat auprès de la ministre et Brigitte KLINKERT, Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin ont signé ce mardi 25 juin une convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi. Cette convention s'inscrit dans la nouvelle démarche de contractualisation proposée pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté dans les territoires, et prévoit un appui financier de l'Etat sur 3 ans. Dès 2019, l'Etat apporte ainsi un soutien au département de 612 000 €, le Département du Haut-Rhin engageant une somme équivalente. Avec cette signature le Département du Haut-Rhin est désormais engagé dans la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

A travers cette convention, le Département s'engage à poursuivre trois grands objectifs nationaux :

- empêcher les sorties sèches de l'aide sociale à l'enfance à l'atteinte de la majorité,
- renforcer l'accès aux droits sociaux et le travail social,
- améliorer l'orientation et l'insertion professionnelle des allocataires du revenu de solidarité active (RSA).

Par ailleurs, la convention signée engage l'Etat et le Département à appuyer financièrement des actions spécifiques initiées par le Département et adaptées à ses publics précaires, comme la mise en place d'une aide à la mobilité destinée aux bénéficiaires du RSA en recherche d'emploi, le déploiement d'un système de parrainage bénévole de bénéficiaires du RSA par des cadres d'entreprise du département ou le co-financement de deux postes de conseillers relais-entreprise qui

auront pour rôle d'assurer le lien entre bénéficiaires du RSA et les entreprises implantées dans le département.

La convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi se fonde sur un diagnostic partagé par le Département et l'Etat sur la situation de la précarité dans le Haut-Rhin, de ses disparités ainsi que de ses atouts et contraintes.

La convention signée entre l'Etat et le département du Haut-Rhin s'inscrit dans la nouvelle démarche de contractualisation proposée pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté dans les territoires.

Contact presse :

Cabinet de Madame DUBOS : sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Conseil départemental du Haut-Rhin : pradines@haut-rhin.fr